

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Décembre 2017: progression saisonnière du chômage

Le taux de chômage du canton de Vaud augmente de 0.3 point et passe à 4.4% à la fin du mois de décembre 2017. Comme chaque année à cette période, les professions de la construction concentrent l'essentiel de cette hausse mensuelle de chômeurs.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud se chiffre à 17'620, soit 1234 personnes de plus par rapport à fin novembre 2017 (+7.5%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ augmente de 1119 personnes (+4.4%) en un mois et se fixe à 26'297. Par rapport à décembre 2016, le taux de chômage a baissé de 0.6 point tandis que le nombre de chômeurs a diminué de 2083 personnes (-10.6%).

Au cours du mois de décembre 2017, les ORP vaudois ont inscrit 3'554 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2'440 dossiers.

L'augmentation du taux de chômage est due essentiellement au ralentissement saisonnier des activités de la construction: les «maçons, peintres, monteurs électriciens» (+366) et les «autres métiers du bâtiment» (+498) totalisent la plupart des chômeurs supplémentaires. Cette hausse concerne principalement les personnes sans formation professionnelle, lesquelles représentent 787 chômeurs de plus qu'au mois de novembre 2017.

Sur le plan régional, seuls les districts de Lavaux-Oron (3.2%) et de Morges (3.4%) gardent le même taux de chômage que le mois précédent, tous les autres districts enregistrant une hausse. Avec 0.6 point de plus, les districts de la Broye-Vully (4.7%) et du Jura-Nord vaudois (4.4%) affichent les plus fortes augmentations.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2965, identique au mois précédent et en baisse de 250 personnes en un an (-7.8%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.5 point et atteindrait 3.9%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits: il rassemble 67% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 janvier 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB: Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage